

CAHIER DES CHARGES

Campagne de relevés géométrés pour élaboration d'un catalogue de plans Palais des Papes d'Avignon

Présentation des biens concernés : le Palais des Papes d'Avignon

Le Palais des Papes a été bâti en moins de vingt ans par les papes Benoît XII et Clément VI entre 1335 et 1352. Leurs prédécesseurs avaient, dès 1309, fait le choix d'Avignon comme résidence pontificale et donc comme alternative à Rome. Leurs successeurs poursuivirent les travaux de construction, de décoration et d'entretien du palais jusque dans les dernières décennies du XIV^e siècle. A compter de 1403, plus aucun pape ne résida dans ce palais qui devint, après deux sièges qui lui causèrent de nombreux dégâts, le palais de la légation puis vice-légation d'Avignon jusqu'à la Révolution française. Le XIX^e siècle transforma le palais en caserne et en prison. Le Conseil général de Vaucluse remplaça dans la partie nord du palais les prisons par les archives départementales (depuis 1883), tandis que l'évacuation de la caserne permit la restitution à la Ville de la majeure partie du palais, ouverte à la visite en 1907. Le XX^e siècle dota ce palais de nouveaux usages : festival à partir de 1947, Centre international de Congrès depuis 1976. Toutes ces activités ont perduré jusqu'à aujourd'hui.

Le Palais des Papes a été classé Monument historique en 1840 et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1995. Un plan de gestion de ce bien a été réalisé en 2012 et réactualisé en 2014.

Contexte

La documentation patrimoniale du Palais des Papes conserve de très nombreux plans, coupes élévations, dont le *corpus* le plus important a été élaboré par le Génie militaire.

Des plans contemporains ont été réalisés par l'Architecte en chef de Monument historique à l'occasion des différentes campagnes de restauration. A ce *corpus* s'ajoute un *corpus* hétérogène de plans résultant de chantiers spécifiques d'aménagement.

A ce jour, le Palais des Papes ne possède pas pour les espaces intérieurs un catalogue exhaustif de plans géométrés et mis à jour.

Objectifs de la campagne

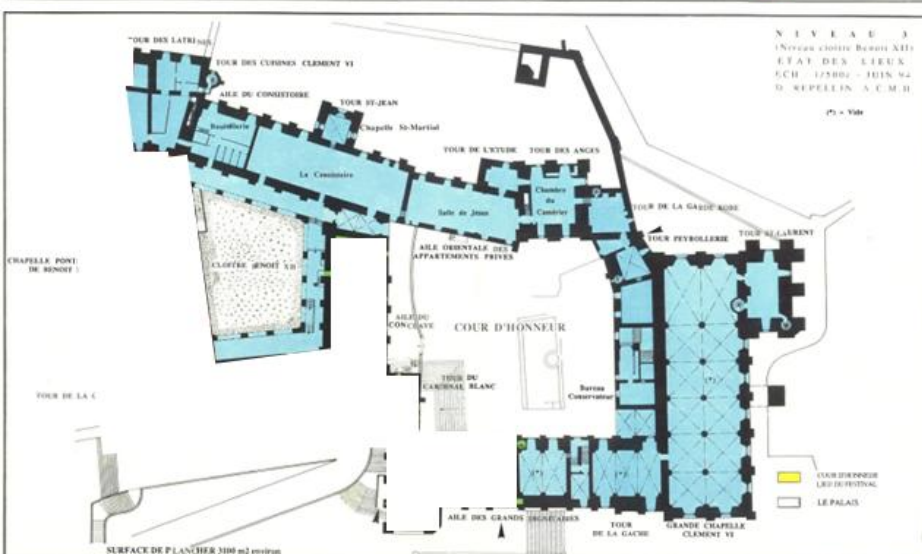
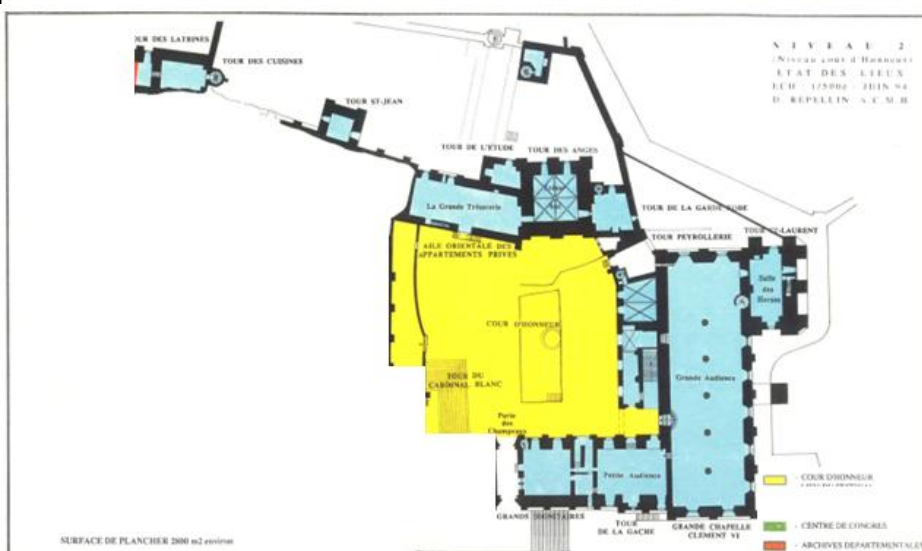
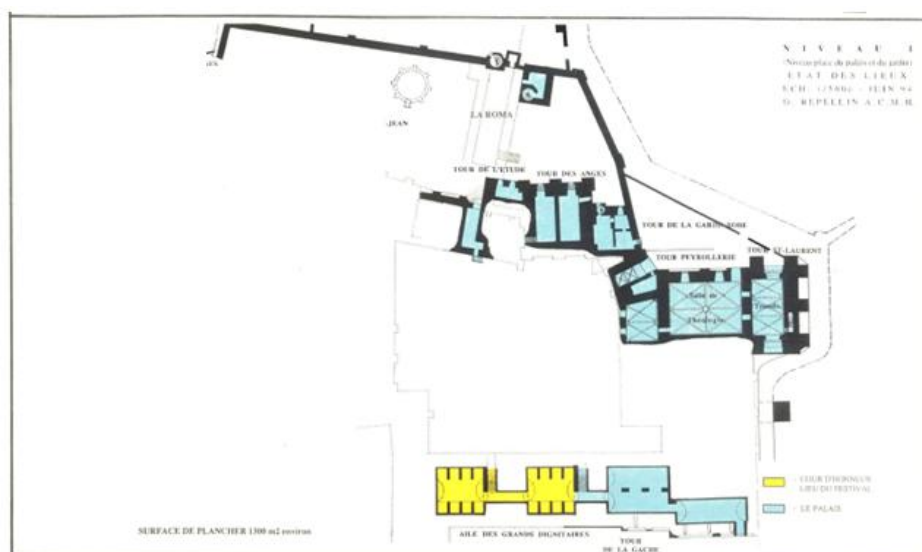
La commande à pour objectifs :

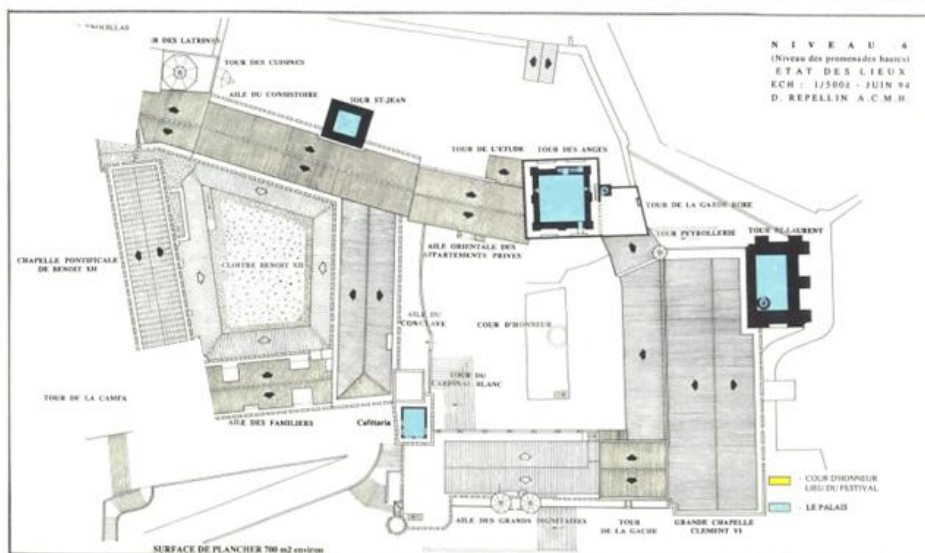
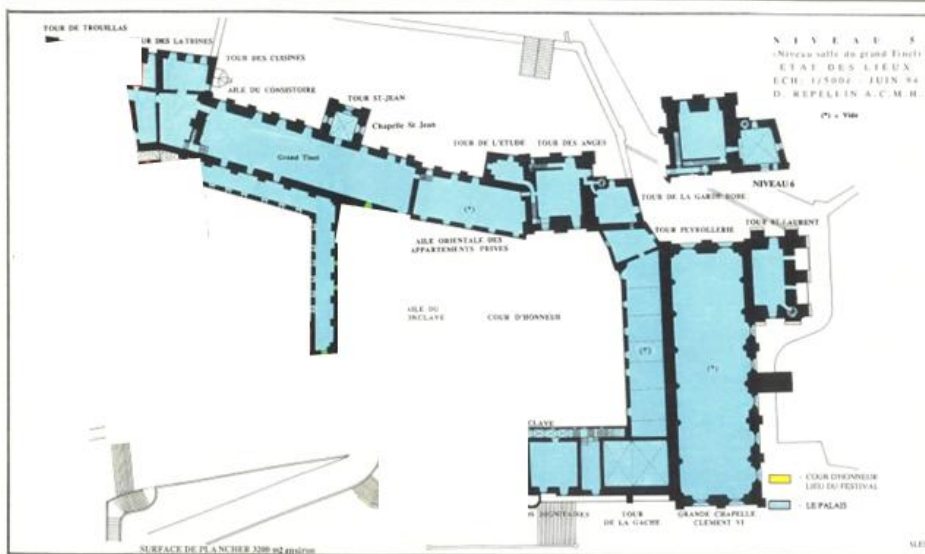
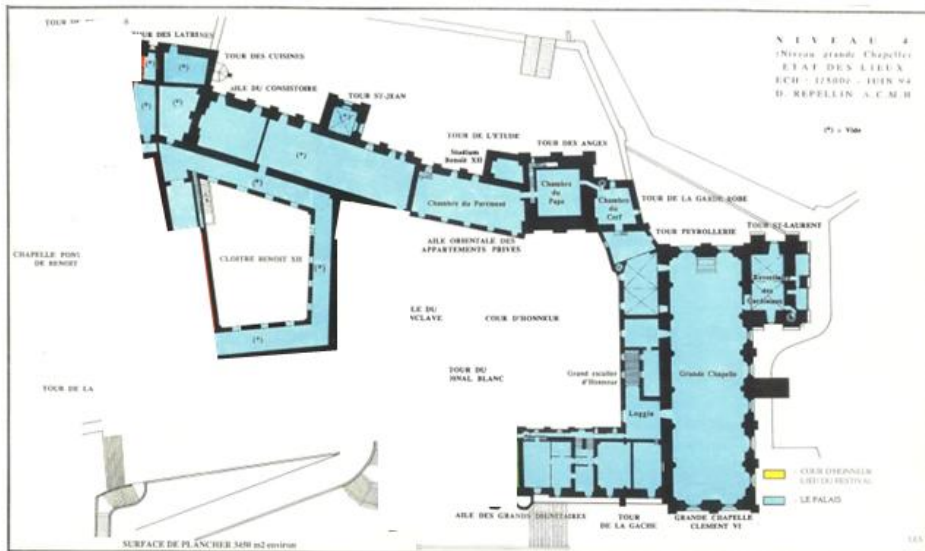
- 1) La réalisation de relevés géométrés *in situ* des espaces intérieurs selon l'option choisie.
- 2) La réalisation de plans isolés de chacun des espaces intérieurs en 2D cotés, selon l'option choisie.
- 3) La réalisation de plans d'ensemble par niveau des espaces intérieurs en 2D cotés, selon l'option choisie

Périmètre de localisation du projet

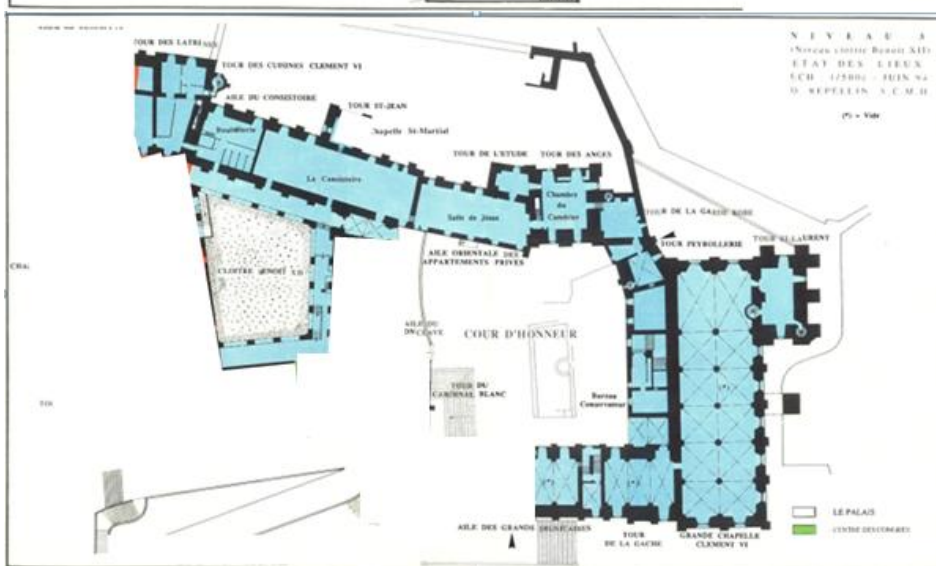
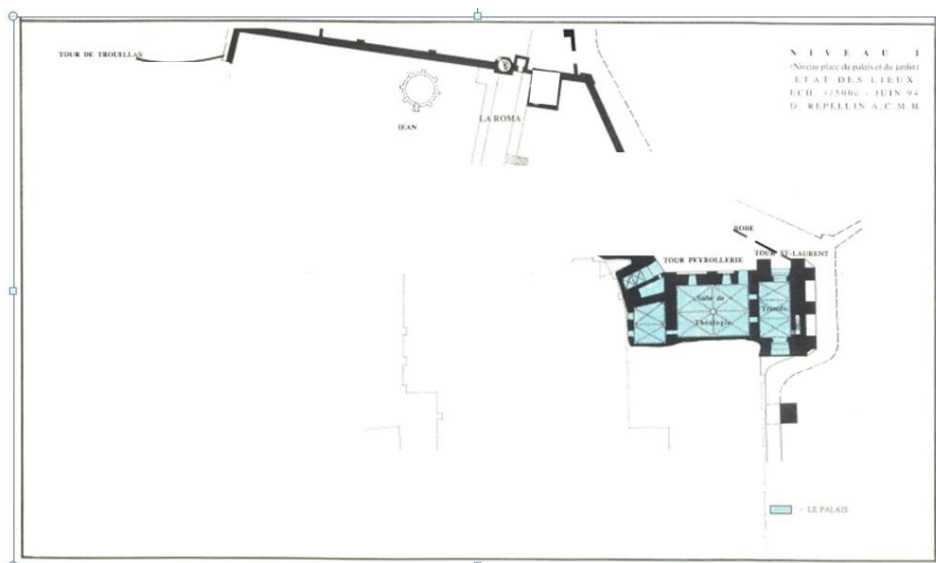
Les espaces intérieurs concernés par la commande font l'objet de **3 options** dont seulement 1 fera l'objet d'un bon de commande – **Les façades ne sont pas intégrées au présent marché :**

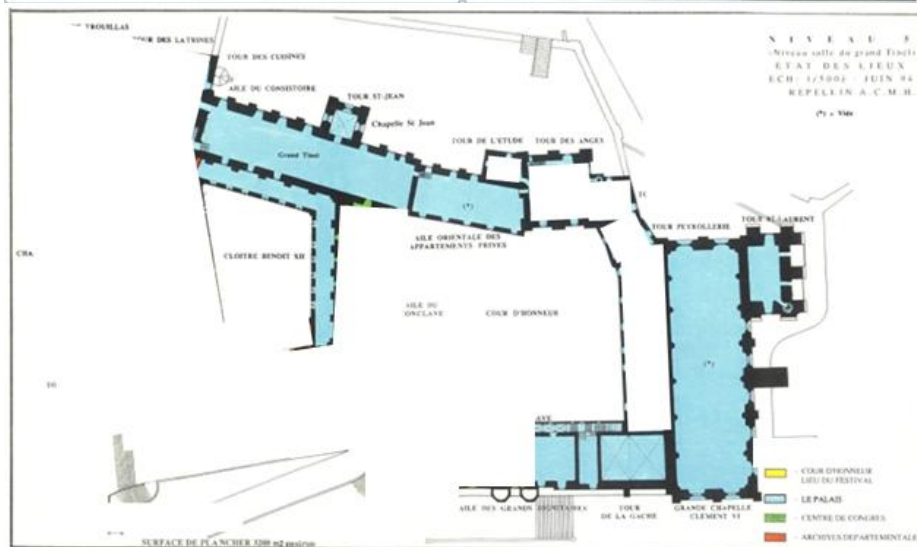
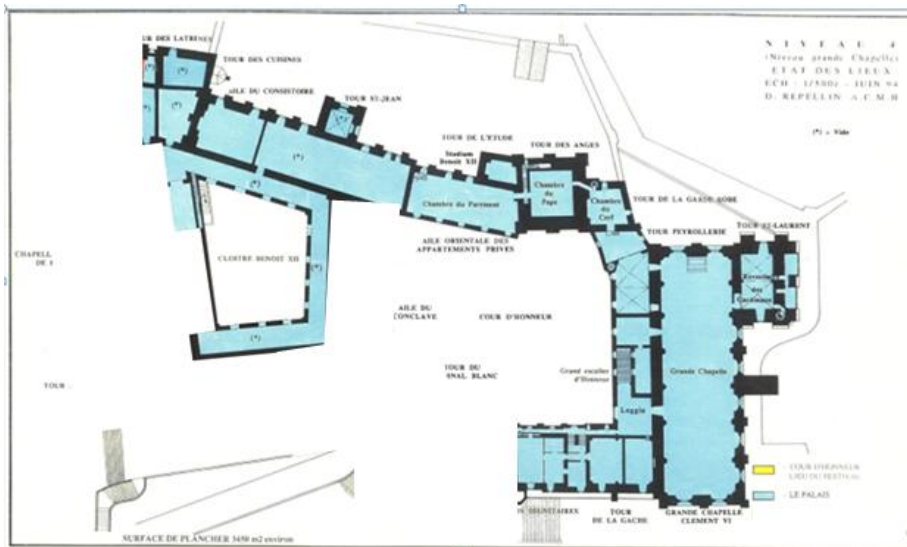
- 1) **OPTION 1** : Totalité des espaces intérieurs propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus : les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse.



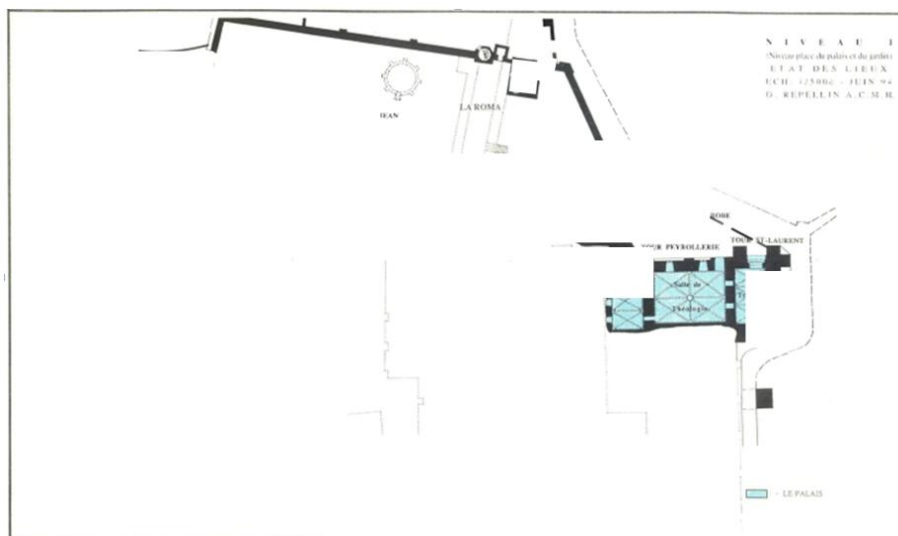


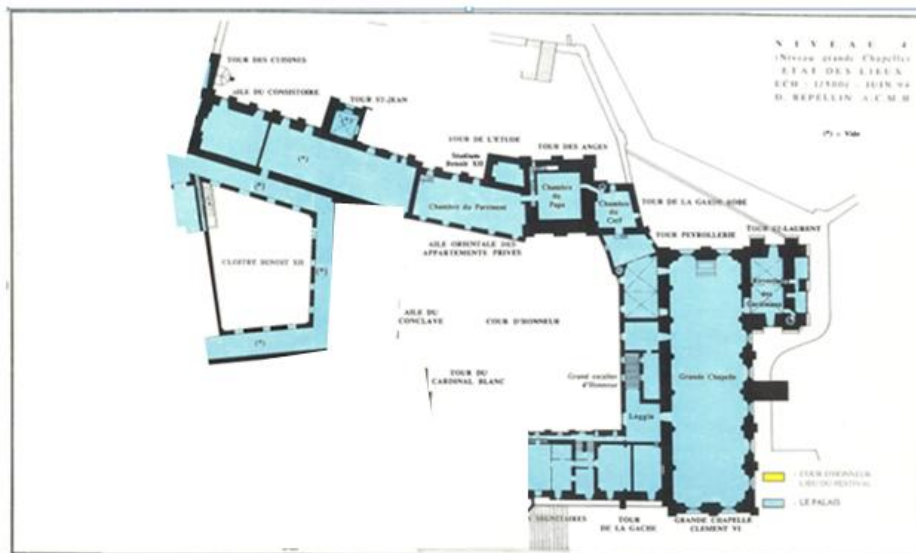
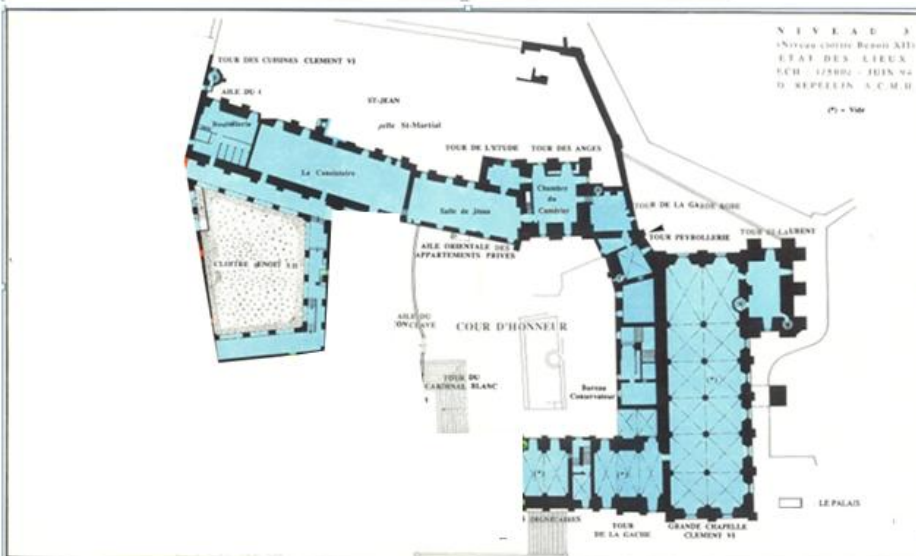
- 2) **OPTION 2** : Espaces intérieurs ouverts au public et techniques, propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus : les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse.

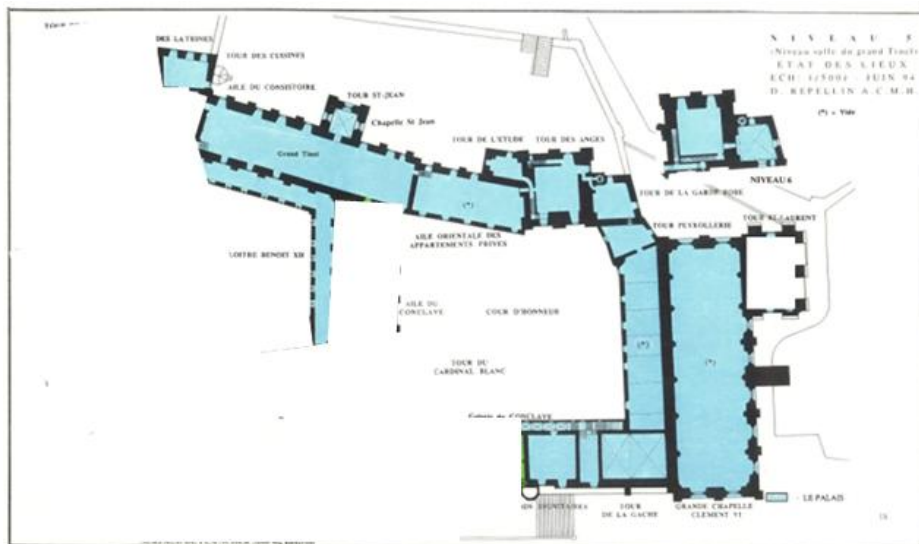




- 3) **OPTION 3** : Espaces des espaces intérieurs du parcours de visite et parcours exceptionnels (Palais secret, ...) propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus : les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse.







Approches méthodologiques

Le prestataire devra proposer une méthodologie qui répond aux exigences du présent cahier des charges, en particulier en choisissant des méthodes de relevé qui permettent de réaliser les prises de cotes et les relevés dans les meilleurs délais et en adéquation avec les contraintes liées à l'ouverture des espaces au public et aux fréquentations saisonnières.

Les cotes (Largeur-Longueur-Hauteur) issues des relevés devront être rassemblées dans un document annexé aux plans.

Il n'est pas demandé de réaliser des vues 3D.

Il n'est pas demandé de réaliser des élévations.

L'ensemble des choix méthodologiques seront soumis à la validation du service de la Conservation du Palais des Papes.

Le pointage définitif du corpus d'espaces/salles à traiter fera l'objet d'une visite *in situ*, réalisée lors de la première réunion de chantier.

Prestations attendues

Le prestataire devra :

- Proposer une méthodologie de prise des relevés / soumis à validation de la Conservation Palais des Papes
- Proposer un calendrier d'intervention respectant les contraintes d'ouverture au public du monument et les fréquentations saisonnières / soumis à validation de la Conservation Palais des Papes
- Réaliser les relevés de cotes sur site
- Organiser quatre réunions de travail durant le chantier (une réunion de mise en place du chantier (pointage des espaces, méthodologie, calendrier définitif, ...), deux réunions intermédiaires, une réunion finale de restitution)
- Organiser au moins deux réunions techniques hebdomadaires sur site.
- **Fournir des plans issus des relevés selon l'option choisie lors du passage de la commande sur tirage papier format A3 et réunis dans un catalogue relié de plans.**
 - **Un premier ensemble de plans devra regrouper des vues d'ensemble par niveau**
 - **Un second ensemble de plans devra regrouper des vues isolées de chaque salle**

- Fournir des plans issus des relevés selon l'option choisie lors du passage de la commande sous format numérique Jpg et PDF remis dans une clé USB ou un disque dur externe fourni par le prestataire et faisant partie de la commande.
- Fournir en annexe au catalogue papier et dans un fichier annexe pour la version numérique des plans, un document rassemblant l'ensemble des cotes, dimensions, surfaces, volumes correspondant aux espaces concernés en fonction de l'option choisie lors de la commande.
- Informations et légendes :
 - Chaque plan devra porter une légende technique (échelle, mode de relevé, ...)
 - Chaque plan devra porter les éléments d'identification et de localisation
 - Chaque plan devra faire apparaître les dimensions de/des espace/s concerné/s ; le total des surfaces au sol et le total estimé des volumes
- Le prestataire doit témoigner d'une formation solide et d'une grande maîtrise des relevés avec scanner 3D.
- Le prestataire doit avoir une bonne expérience dans la réalisation de relevés et de plans touchant à un monument historique de grandes dimensions.
- Le prestataire doit disposer de tout le matériel nécessaire aux prises de relevés et à la réalisation des plans.
- Il est impératif que le titulaire dispose d'un matériel professionnel .
- Le prestataire doit mettre à la disposition de cette commande le personnel qualifié et diplômé nécessaire à l'exécution de la commande.

Interlocuteur du titulaire

L'interlocuteur direct du prestataire est le Conservateur en chef du service de la Conservation du Palais des Papes ou par délégation son représentant.

Le prestataire peut également être amené à travailler avec les services techniques et le service exploitation du Palais des Papes.

Conditions générales d'exécution

A la demande du Service de la Conservation du Palais des Papes, le prestataire établit trois devis pour :

- **OPTION 1** : Totalité des espaces propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse – Voir ci-dessus l'*item Périmètre de localisation du projet*
- **OPTION 2** : Espaces ouverts au public et techniques, propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse – Voir ci-dessus l'*item Périmètre de localisation du projet*
- **OPTION 3** : Espaces du parcours de visite et parcours exceptionnels (Palais secret, ...) propriétés de la Ville d'Avignon (Monument visitable) hors Centre des congrès – Sont exclus les espaces qui sont la propriété du Conseil départemental de Vaucluse – Voir ci-dessus l'*item Périmètre de localisation du projet*

Le Service de la Conservation émet un bon de commande qu'il fait parvenir au titulaire.

Le prestataire propose un calendrier d'intervention et une méthodologie de travail qui seront validés par le service de la Conservation.

Le titulaire émet la facture à la livraison des documents papier et numériques correspondant à la commande.

Caractéristiques techniques des documents livrés

Version imprimée en 3 exemplaires:

- Tirage papier 90gr format A3
- Catalogue relié.
 - Un premier ensemble de plans devra regrouper des vues d'ensemble par niveau
 - Un second ensemble de plans devra regrouper des vues isolées de chaque salle
 - Une annexe regroupant l'ensemble des cotes par salles

Version numérique :

- Remis sous la forme d'un disque dur externe fourni par le prestataire et faisant partie de la commande.
- Format numérique JPG HD
 - Vues d'ensemble par niveau
 - Vues isolées de chaque salle
 - Une annexe regroupant l'ensemble des cotes par salles
- Format PDF de consultation
 - Vues d'ensemble par niveau
 - Vues isolées de chaque salle
 - Une annexe regroupant l'ensemble des cotes par salles
- Format DWG intégrable et modifiable sous logiciel Autocad
 - Vues d'ensemble par niveau
 - Vues isolées de chaque salle

Utilisation des plans par le Service de la Conservation/Avignon Tourisme

Les plans demandés seront utilisés à des fins documentaires, ils pourront être intégrés dans la base de données/ photothèque . A terme, ces images pourront être consultables en ligne.

Le Service de la Conservation pourra également utiliser ces images dans le cadre de projets particuliers :

- Expositions
- Communication institutionnelle
- Évènementielle (brochure, rapport d'activité, carton d'invitation, relations presse, etc.).

Ces plans pourront être utilisés pour des publications payantes éditées ou coéditées par le Service de la Conservation ou/et Avignon Tourisme.

Dans tous les cas, le Service de la Conservation s'engage à faire figurer les mentions du nom du prestataire producteur des plans.

Ces plans pourront être mis à disposition gratuitement auprès des chercheurs et des enseignants pour la réalisation de conférences, de cours, ou de publications non commerciales.

Ces plans pourront être mis à disposition gratuitement dans le cadre de travaux de restauration et de conservation préventive du monument.

Phasage de l'étude

Ce chantier comprendra trois phases :

- 1) Présentation du calendrier et de la méthodologie

2) Relevé des cotes sur site

3) Restitution des plans

L'exécution de cette commande ne devra pas dépasser un délai de 4 mois à compter de la date de démission du bon de commande.

Au regard des contraintes de fréquentations du monument, la période de prise de relevé des cotes est à privilégier durant les mois de janvier et février.

Crédits

Sauf souhait contraire du titulaire, le service de la Conservation fera figurer le nom du prestataire ayant réalisé les plans sur chacun des supports de reproduction ou autres endroits destinés aux mentions.

Obligations du Service de la Conservation/Avignon Tourisme

Le Service de la Conservation s'engage à mettre tout en œuvre pour l'accès aux espaces et sites concernés par la présente commande.

Le Service de la Conservation pourra donner accès, à la demande du prestataire, au *corpus* des plans actuellement conservé.

Obligations du prestataire

Le prestataire s'engage à ce qu'aucune autre copie des plans réalisés ne soit communiquée sous quelque forme que ce soit.

Il s'engage à effectuer une sauvegarde des fichiers numériques réalisés sur son propre disque dur.

Le prestataire mettra en œuvre des procédures de contrôle qualité afin de garantir la qualité et la régularité de ses prestations.

Le prestataire s'engage à respecter le délai d'exécution de 4 mois à compter de la date d'émission du bon de commande, comme ci-dessus mentionné - *Item* Phasage de l'étude, et selon un calendrier qui devra être validé par le Service de la Conservation.

Date de remise de l'offre : 15 décembre 2017

Contacts

Dominique Vingtain, Conservatrice en Chef du Palais des Papes
dominique.vingtain@mairie-avignon.com

Toujours mettre en copie :

Benoît Martin

Adjoint au Conservateur

b.martin@avignon-tourisme.com

Julien Gallon

Assistant du Conservateur

j.gallon@avignon-tourisme.com